



ORGANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTE (OOAS)

PROJET DÉMOGRAPHIE ET SANTÉ SEXUELLE ET DE REPRODUCTION (DEMSAN)

AVIS À MANIFESTATION D'INTERET

Référence No FM/TEND/AMI/DEMSAN/2022/01/bk

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (CABINET)

Recrutement d'un consultant (cabinet) pour l'élaboration d'un plan stratégique et d'investissement régional de télésanté au profit de l'OOAS dans le cadre du projet Démographie et Santé Sexuelle et de Reproduction (DEMSAN)

1- Introduction

L'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) a reçu un appui technique et financier de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la mise en œuvre du Projet Démographie et Santé Sexuelle et de Reproduction (DEMSAN) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet appui pour financer le recrutement d'un cabinet (consultant) pour l'élaboration d'un plan stratégique et d'investissement régional de télésanté au profit de l'OOAS.

2- Objectif

L'objectif général de cette mission est d'élaborer un plan stratégique et d'investissement régional de télésanté au profit de l'OOAS pour la période 2022-2026.

De façon spécifique, la mission vise à :

- Présenter des orientations stratégiques et des choix d'actions de télésanté prioritaires détaillées en adéquation avec la stratégie globale de l'OOAS ;
- Identifier pour l'OOAS les opportunités liées à la télésanté ;
- Adapter, compléter, supporter et augmenter, lorsque possible, les activités existantes reliées à la télésanté ;
- Être innovateur et mener un développement de projets e-santé et de télésanté viables ;
- Proposer une meilleure organisation des compétences pour garantir un niveau de service adapté aux besoins tant au niveau des pays qu'au niveau de l'OOAS ;
- Établir un chronogramme et définir les moyens matériels et humains nécessaires pour stimuler et promouvoir les changements organisationnel et fonctionnel qui doivent aboutir à la mise en place d'un système de télésanté efficace et fiable ;
- Proposer un plan d'action régional de télésanté budgétisé.

3- Durée du contrat

La mission durera au maximum deux virgule cinq (2,5) mois à compter de la signature du contrat.

4- Document à fournir

Les personnes intéressées par le présent avis de l'Organisation Ouest-Africaine de la Santé (OOAS) sont invitées à manifester leur intérêt. Les cabinets doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente (documentations sur le cabinet et ses domaines de compétences, références concernant l'exécution de contrats analogues) dans le domaine de la mission pour l'exécution des Services.

Les références doivent obligatoirement être accompagnées des pages de gardes et des pages de signature des contrats et des certifications de bonne fin. Un tableau récapitulatif de ces références doit nécessairement faire ressortir l'objet de la mission, l'adresse du client, le montant de l'activité, l'année de réalisation, la durée de la mission.

5- Qualifications du Consultant

L'étude sera réalisée par un consultant (cabinet) ayant une solide expérience dans l'élaboration de documents stratégiques et de plans d'actions et d'investissement, dans le domaine de la santé numérique. Son expérience doit s'appuyer sur l'accompagnement de déploiement de multiples projets concrets de télésanté dans différentes filières médicales au sein de contextes variés (notamment en Afrique).

Il doit avoir fait la preuve de son savoir-faire en matière de création d'une dynamique régionale de toutes les parties prenantes de e-santé pour réussir la co-construction et l'adhésion de ce plan stratégique et d'investissement.

Le cabinet (consultant) doit disposer d'une bonne organisation et des connaissances dans le domaine de la communication et de la santé.

L'OOAS sollicite les services d'un cabinet (consultants) ayant des expériences avérées en matière d'élaboration de plan stratégique et d'investissement (et ayant mené au moins deux missions similaires dans le passé).

Les cabinets (consultants) intéressés par le présent avis sont invités à fournir un dossier de manifestation d'intérêt comprenant :

- Une lettre de manifestation d'intérêt signée;
- Une copie du registre de commerce ;
- Une présentation du personnel clé, nom prénoms, niveau d'étude, expériences professionnelles
- Une liste des plus importantes réalisations dans le domaine d'intervention au cours des cinq dernières années (avec au moins deux (02) copies d'attestations de bonne fin d'exécution ou toutes autres preuves jugées acceptables).
- si le consultant est constitué en groupement : une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres ou une lettre d'intention de constituer un groupement dans l'hypothèse où sa proposition serait retenue, signée par tous ses membres et accompagnée d'un projet de contenu indicatif pour l'accord de groupement proposé
- la déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale de l'AFD, figurant en annexe des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les Etats étrangers » disponible sur le site internet de l'AFD www.afd.fr, signée par un représentant dûment habilité du candidat (la preuve de l'habilitation du signataire est à fournir).

6- Les critères d'évaluation des références sont les suivants:

L'OOAS dressera une liste restreinte de six (6) cabinets maximum, présélectionnées sur la base des candidatures reçues, auxquelles elle adressera la demande de propositions pour l'élaboration des services requis.

- Expériences dans l'élaboration de documents stratégiques et/ou de plans d'actions et d'investissement, dans le domaine de la santé de façon générale : **40 points.**
- Expérience dans l'accompagnement du déploiement de multiples projets concrets de télésanté dans différentes filières médicales au sein de contextes variés notamment en Afrique : **20 points**
- Savoir-faire en matière de création d'une dynamique régionale de toutes les parties prenantes e-santé pour réussir la co-construction et l'adhésion de ce plan stratégique et d'investissement : **20 points**
- Connaissances dans le domaine de la communication et de la santé: **10 points.**
- Personnel permanent (organisation): **10 points.**

Le cabinet sera sélectionné suivant la méthode "Sélection basée sur la qualité seule" (QS) telle que décrite dans les Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les Etats étrangers, version de 2017. Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers », disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.

Les consultants intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

En cas d'égalité de scores, le consultant ayant plus d'expériences liées à la télésanté sera privilégié.

7- Autres informations et délais de dépôt de dossiers

Les consultants intéressés peuvent également obtenir des informations supplémentaires aux jours et heures ouvrables du lundi au vendredi de 08 heures à 16 heures GMT auprès de la personne ressource à l'OOAS à l'adresse suivante Mme Lalaissa AMOUKOU E-mail: lamoukou@wahooas.org

Ils peuvent également télécharger les TDR ou le présent AMI sur le site web de l'OOAS à l'adresse : www.wahooas.org ou sur <http://afd.dgmarket.com>

Les consultants intéressés et dûment qualifiés sont invités à manifester leur intérêt en soumettant leur candidature par voie électronique à <https://data.wahooas.org/tenders/tenders/list> . La date limite de réception des candidatures est fixée au **15 avril 2022 à 12h00 GMT.**

L'OOAS ou l'AFD ne prennent pas en charge les frais ou dépenses engagés par le cabinet en rapport avec la préparation ou la présentation de la manifestation d'intérêt.

Prof Stanley OKOLO
Directeur Général